

Recyclage CACES® chariots élévateurs R389

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Toute personne devant renouveler son CACES® (validité 5 ans) et présentant les aptitudes médicales requises.

FINALITE DE LA FORMATION

- ✓ A l'issue de la formation, les participants doivent être capables d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs de chariots automoteurs porté tant sur le plan théorique que pratique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Conduire en sécurité un chariot automoteur à conducteur porté, renouveler le CACES®

PRE-REQUIS

- ✓ Posséder une aptitude médicale, être âgé de 18 ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée	2 jours
Calendrier	20,22 juin - 24,26 octobre 2016
Horaires	08h30 - 17h00
Lieu	DATA FP Centre commercial d'Aillot Place des Pyrénées 81100 CASTRES
Coût stagiaire	400 € HT (hors frais de restauration)

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Cours sous forme de vidéo projection
- ✓ Chariot automoteur, charges, rack à palettes.....

Responsable du Stage
Valéry NGNIAH

Secrétaire
Martine SABLAYROLLES

PARTIE THEORIQUE - RAPPEL

- ✓ Législation et réglementation
- ✓ Classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- ✓ Consignes de conduite dans l'entreprise et sur la voie publique
- ✓ Les panneaux de circulation et d'obligation
- ✓ Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- ✓ Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- ✓ Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- ✓ Entretien de l'appareil
- ✓ Organes de sécurité
- ✓ Responsabilité du conducteur de chariot
- ✓ Interdictions formelles
- ✓ Lecture de plaque de charge
- ✓ Vérification avant utilisation
- ✓ Sécurité lors de la mise en charge

PARTIE PRATIQUE

- ✓ Visualisation du chariot automoteur
- ✓ Vérifications journalières en début et fin de poste
- ✓ Déplacement à vide et en charge
- ✓ Prise et transport de charges
- ✓ Chargement et/ou déchargement d'un véhicule depuis un quai ou d'une remorque
- ✓ Stockage et déstockage en palettier hauteur 4m

EVALUATION

- ✓ Tests théoriques et pratiques (conduite) suivant le référentiel CNAM R389
- ✓ Si résultat favorable remise, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) en application de la recommandation CNAM R389.